



MARNE
 Bourron-Marlotte

République Française
 Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
 Le : 04/04/2025
 Et
 Publication ou notification du :
 04/04/2025

L'an 2025, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. GANDON Jean-Charles à Mme MOURICHON Véronique, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme LOTT Myriam

A été nommé(e) secrétaire : M. BREGERE-MAILLET Jean

CM2025_07 – Programme d'Actions du Fonds d'Aménagement Communal (FAC)

Monsieur le Maire explique que par délibération C2022_25 du 1^{er} avril 2022 le Conseil Municipal l'avait autorisé à déposer la candidature de la Commune à un FAC, dans le cadre des projets de construction d'une nouvelle bibliothèque avec espace muséal et d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

La Commune de Bourron-Marlotte a élaboré son programme d'actions, dont il est maître d'ouvrage.

Le programme d'actions de la Commune de Bourron-Marlotte se compose de deux actions :

Intitulé du projet / des projets	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Autres Financements	Subvention demandée
Nom du projet / des projets				
Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Mai / Juin 2025	2 368 808,86 €	1 369 149,85 €	250 000,00 €
Aménagement de la cour et des abords extérieurs de l'école maternelle	Janvier/Février 2026	248 469,70 €	149 398,00 €	50 000,00 €
TOTAL		2 617 278,56 €	1 518 547,85 €	300 000,00 €

.../...

.../... (suite de la délibération CM2025_07)

La Commune de Bourron-Marlotte sollicite l'aide du Département au travers de sa politique contractuelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Validé le programme d'actions proposé par la Commune ainsi que le principe de signature de tout contrat cadre ou convention nécessaire à cet effet,

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2025

Secrétaire de séance,
Jean BREGERE-MAILLET

Le Maire,
Vitor VALENTE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 04/04/2025